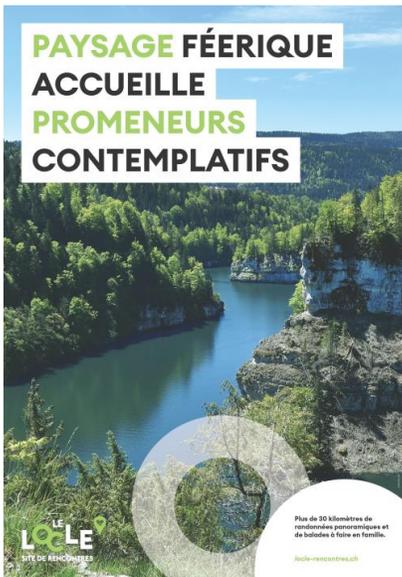




Comptes et gestion de la Ville du Locle 2024



2024 – Campagne de promotion exogène

Conférence de presse – 14 mai 2025



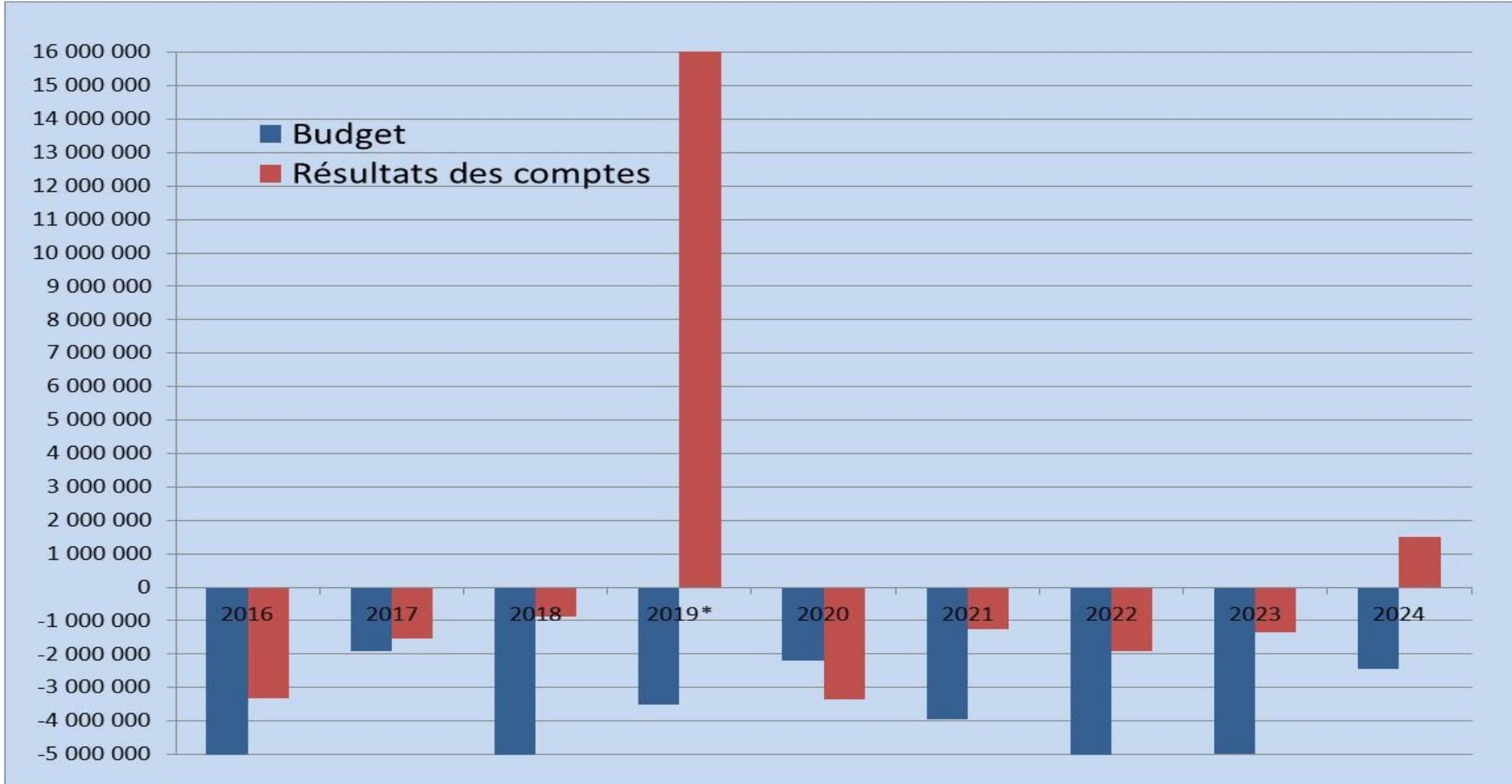
Le budget 2024 prévoyait un déficit de : 2.4 millions

Le résultat des comptes 2024 est bénéficiaire de : 1.5 million

Amélioration du résultat de 3.9 millions de francs avec la progression très dynamique des recettes fiscales.

Situation bénéficiaire : première depuis 2015

Résultats des comptes de 2016 à 2024



*Avec dissolution de la provision Prévoyance.ne à hauteur de 20.5 millions, sinon déficit de 4.7 millions pour Le Locle

Période 2016-2020 : Comptes consolidés « Le Locle + Les Brenets »

Une évolution des charges sous contrôle ...

	Comptes (en mio Fr.)						
	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Charges	85.6	80.6	79.3	86.5	80.8	80.2	81.8
Charges de personnel	41.5	40.3	40.0	40.0	39.5	38.8	38.8
Charges de biens et services et autres charges d'expl.	14.5	13.2	12.5	12.7	12.6	13.8	13.2
Amortissements du patrimoine administratif	9.4	9.2	9.3	9.9	9.5	9.5	9.3
Charges financières	3.3	3.0	3.0	8.7	3.1	3.6	3.2
Attributions aux fonds et financements spéciaux	1.0	1.4	1.6	1.4	1.0	1.0	0.9
Charges de transfert	13.7	13.5	12.9	13.7	15.1	13.5	16.4
Charges extraordinaires	2.3	-	-	-	-	-	-

Années 2016-2020 : Consolidation avec les comptes des Brenets

... et des recettes fiscales en nette hausse

	Comptes (en mio Fr.)						
	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus	-87.2	-79.3	-77.4	-85.2	-77.8	-96.6	-80.9
Revenus fiscaux	-44.5	-37.9	-35.4	-35.3	-34.4	-37.4	-42.3
Revenus régaliens et de concessions	-0.0	-0.0	-0.0	-0.1	-0.0	-0.0	-0.1
Taxes	-17.6	-17.7	-17.4	-17.0	-15.6	-17.3	-15.7
Revenus divers	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.2	-0.2	-0.3
Revenus financiers	-7.5	-6.0	-7.5	-9.4	-8.0	-6.1	-8.4
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-0.6	-1.7	-1.7	-1.9	-1.9	-0.7	-0.9
Revenus de transfert	-13.9	-12.8	-12.3	-12.3	-12.7	-11.0	-10.3
Revenus extraordinaires	-2.8	-2.8	-2.9	-9.2	-5.0	-23.8	-2.9
Total du compte de résultats	-1.5	+1.3	+1.9	+1.3	+3.0	-16.4	+0.9
[-] Bénéfice / [+] déficit							

Années 2016-2020 : Consolidation avec les comptes des Brenets

Identification des écarts budget / comptes

Déficit budget 2024		2 429 155.00
dégradation [+] / amélioration [-] identifiés		-3 942 313.94
1	<i>Revenus fiscaux</i>	-7 491 500.00
3	<i>Réévaluation Viteos plus élevée que prévue</i>	-422 900.00
4	<i>Plus-value vente de terrain</i>	-189 600.00
5	<i>Récupération de subvention à la construction</i>	-173 000.00
	<i>Facturation pré-parascolaire</i>	-168 500.00
	<i>Produit des taxes d'équipement</i>	-147 600.00
	<i>Vente de bois</i>	-146 300.00
	<i>Charge d'intérêts</i>	71 500.00
	<i>Charges de personnel</i>	123 200.00
	<i>Dévaluation d'actions</i>	167 900.00
	<i>Frais de chauffage et électricité (PA et PF)</i>	200 900.00
6	<i>Pertes débiteurs impôt pers. physiques</i>	222 775.00
	<i>Subventions reçues canton et Confédération</i>	302 600.00
2	<i>Alimentation réserve préfin. PDPM</i>	586 200.00
	<i>Pas d'équilibre MHL via réserve BO</i>	1 030 800.00
2	<i>Alimentation réserve préfin. site du Communal</i>	1 700 000.00
	<i>Solde de divers facteurs</i>	391 211.06
Bénéfice comptes 2024		-1 513 158.94

Compte d'exploitation : principales variations

En comparaison avec les comptes 2024

Variations avec
Budget 2024 Comptes 2023

1. Revenus fiscaux - amélioration de

7.5 millions

6.6 millions

- Impôt des travailleurs frontaliers

3.9 millions

2.9 millions

→ Montant supérieur au budget et aux comptes 2023

- Impôt des personnes morales, y.c. fonds de répartition

2.7 millions

2.7 millions

→ Montant supérieur au budget et aux comptes 2023

→ Mécanisme d'écrêtage = 1.2 million en 2024

- Impôt des personnes physiques

0.9 million

1 million

→ Montant supérieur au budget et aux comptes 2023

Compte d'exploitation : principales variations

Impôt	C2024	B2024	<i>Ecart</i>	C2023	<i>Ecart</i>	C2022	<i>Ecart</i>	C2021	<i>Ecart</i>
PP	20 436 164	19 550 000	886 164	19 442 096	994 068	18 941 110	1 495 054	18 694 990	1 741 174
Frontaliers	12 894 507	9 000 000	3 894 507	9 955 529	2 938 978	9 289 508	3 604 999	9 723 306	3 171 201
PM	4 883 877	3 820 000	1 063 877	3 482 528	1 401 349	2 949 923	1 933 954	3 127 913	1 755 964
Fonds PM	5 137 574	3 500 000	1 637 574	3 836 607	1 300 967	3 035 475	2 102 099	2 698 858	2 438 716
Foncier PP	473 738	550 000	-76 262	533 584	-59 846	552 691	-78 953	468 773	4 965
Foncier PM	534 860	455 000	79 860	498 540	36 320	454 675	80 185	449 892	84 968
Autre*	142 770	137 000	5 770	129 802	12 968	132 301	10 469	87 957	54 813
TOTAL 40	44 503 490	37 012 000	7 491 490	37 878 685	6 624 804	35 355 683	9 147 806	35 251 688	9 251 802

* Taxe des chiens et taxe sur les spectacles

2. Alimentation des réserves de préfinancement :

→ permet d'alléger les charges futures liées à de gros investissements

Réaménagement site du Communal

1.7 million

Création de la réserve en avril 2014

But : financement de la rénovation de la piscine

Après attribution, porte le préfinancement à un total de 9 millions de francs

Plan Directeur Partiel des Mobilités (PDPM)

0.6 million

Création de la réserve en avril 2012

But : financement des mesures d'accompagnement en lien avec la réalisation de la H20

Après attribution, porte le préfinancement à un total de 3 millions de francs

Compte d'exploitation : principales variations

3. Réévaluation actions Viteos - amélioration de **Fr. 422'900.-**

Mise à jour chaque année en fonction de la performance réalisée par Viteos
Réévaluation de 2.8 millions (budget 2.4 mios) contre 1.4 million en 2023
Cela reste une recette non monétaire

4. Plus-value vente de terrain - amélioration de **Fr. 189'600.-**

Différence entre prix de vente et valorisation comptable pour trois terrains

5. Récupération de subvention - amélioration de **Fr. 173'000.-**

Retour d'une ancienne subvention destinée à l'encouragement à la construction

6. Perte sur débiteurs impôt pers. physiques - dégradation de **Fr. 222'775.-**

Fr. 515'112.- dans les comptes 2023 / Fr. 500'000.- au budget 2024

Fr. 722'775.- dans les comptes 2024 !

👉 +40.3% par rapport à 2023

👉 2.8 points d'impôt (1 point = Fr. 256'800.- en 2024) – coefficient au Locle de 69 points

👉 3.8% de perte sur débiteurs en 2024 (sur 20.4 millions de recettes totales en 2024)

La paupérisation d'une partie de la population locloise est une préoccupation réelle du Conseil communal

Compte des investissements

- Investissements bruts pour 2024 8.0 millions
- Investissements nets pour 2024 7.3 millions
- Investissements bruts au budget 2024 13.8 millions
- Investissements bruts au budget 2024 sans STEP et filtre piscine 10.8 millions

L'écart avec le budget des investissements, sans tenir compte de la nouvelle STEP et des filtres de la piscine, est ainsi de 2.9 millions → le 73% des montants prévus ont été engagés.

L'effort d'investissement doit être maintenu : il participe à construire la Ville de **demain et contribue à son rayonnement **aujourd'hui****

NB : Les montants des investissements ci-dessus comprennent le patrimoine administratif et le patrimoine financier

- **La capacité d'autofinancement se monte en 2024 à 8.1 millions**

- Autofinancement positif = le compte d'exploitation n'est pas financé par l'emprunt
- Autofinancement = résultat de l'exercice + amortissements ordinaires + prélèvements aux réserves - attributions aux réserves

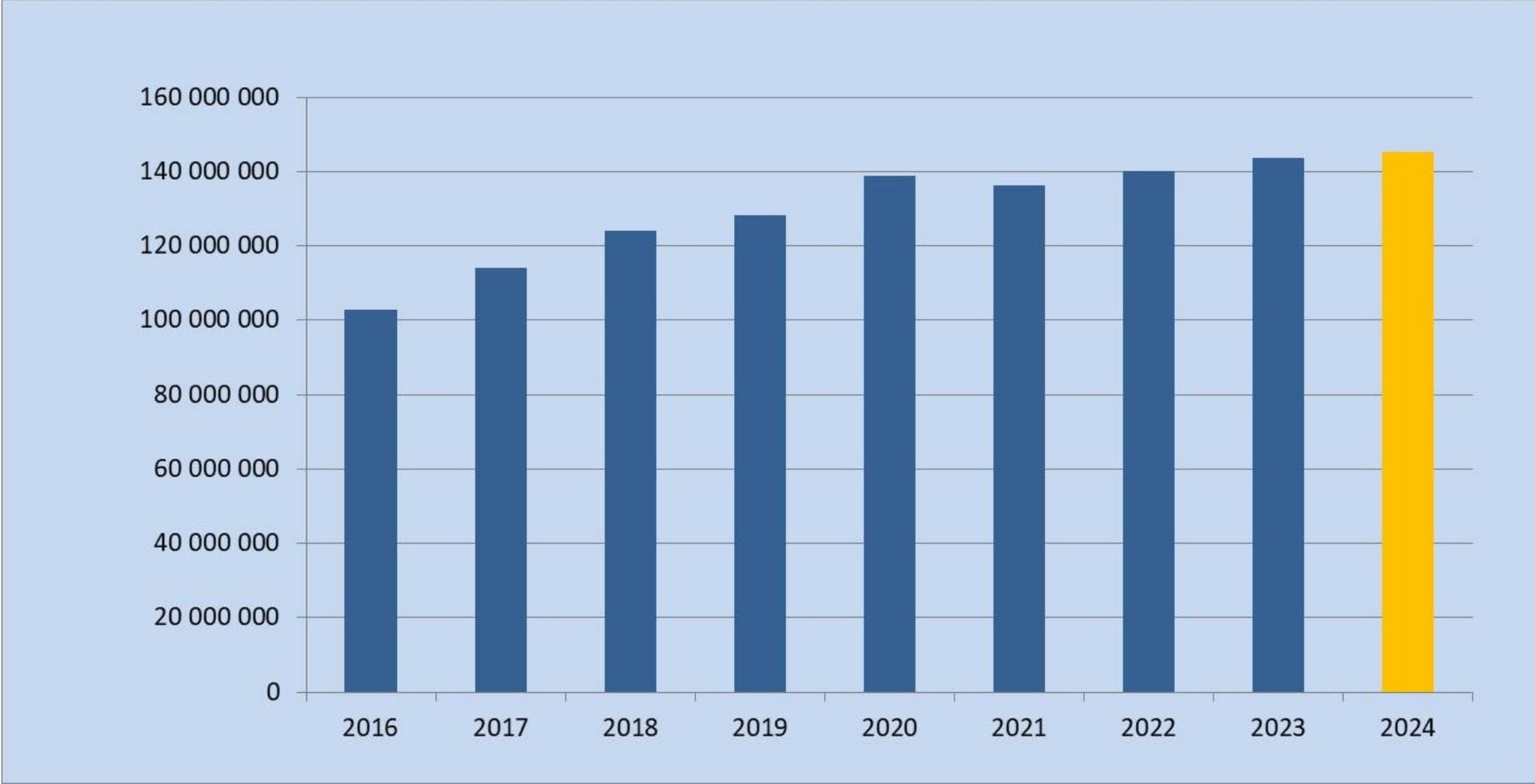
- **La dette brute communale augmente de 1.5 million de francs**

- Les liquidités disponibles ont diminué de 3.2 millions ... la dette nette augmente de 4.7 millions
- La dette brute se monte à fin 2024 à 145.3 millions
- Le taux moyen de la dette communale en 2024 est de 0.98%, contre 0.94% en 2023. En hausse régulière depuis le plancher historique de 0.85% en 2022.

- **La fortune augmente de 1.5 million et s'élève à 69.6 millions au 31.12.2024**

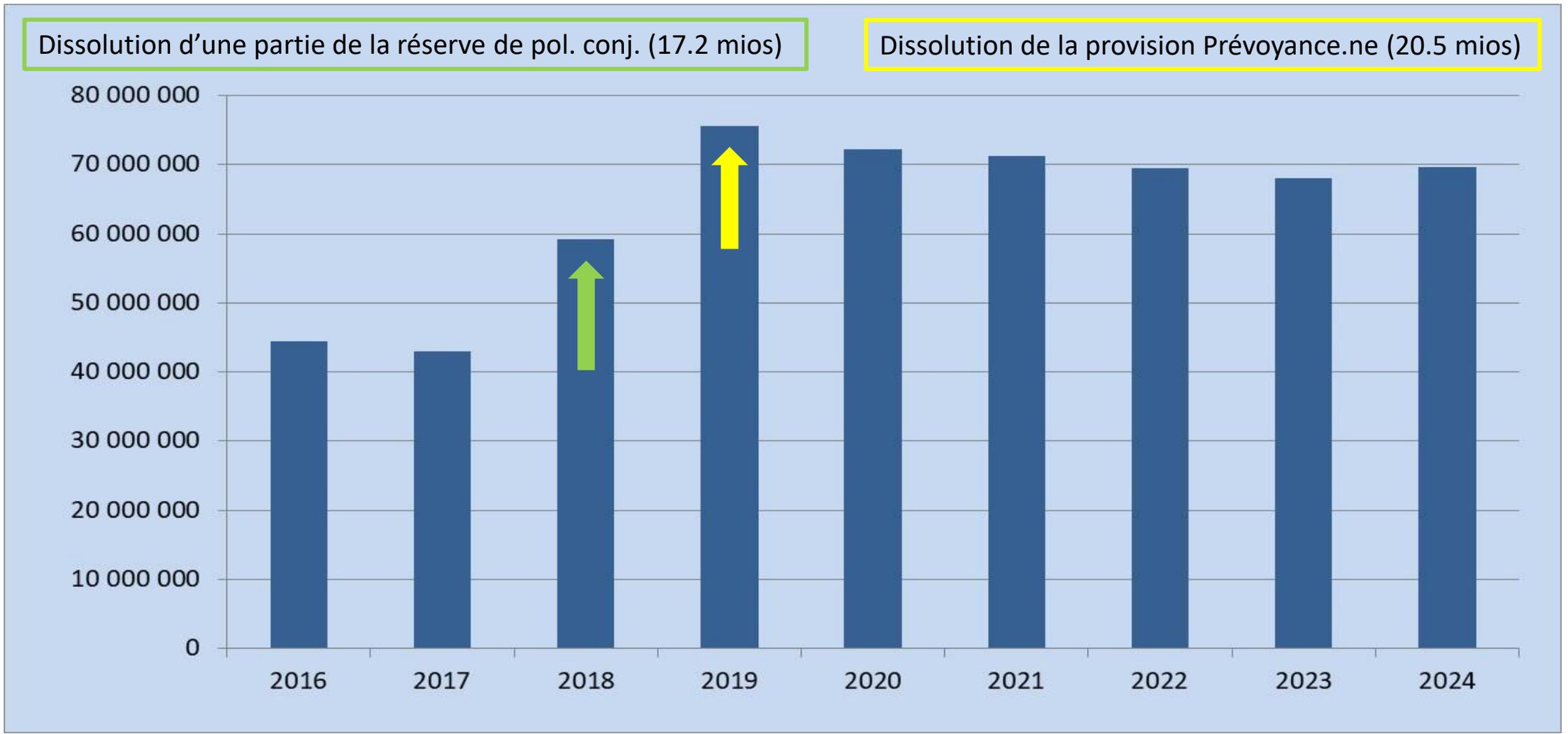
- L'augmentation correspond au bénéfice de l'exercice

Evolution de la dette de 2016 à 2024 (cumul Brenets avant 2021)



Période 2016-2024
+42.4 millions !

Evolution de la fortune de 2016 à 2024 (cumul Brenets avant 2021)



Conclusion

Résultat 2024, bénéfice de	1.5 million
Dette communale de	145.3 millions
Fortune nette de	69.6 millions

- Le Conseil communal est satisfait de ce premier bénéfice depuis 2015 mais il reste ...
 - ❖ ... prudent par rapport à la situation géopolitique et ses effets sur la conjoncture ;
 - ❖ ... attentif à l'évolution de la dette, avec les projets d'investissements importants à venir ;
 - ❖ ... humble sur sa capacité à poursuivre la tendance bénéficiaire enregistrée en 2024.
- Le Conseil communal reste serein sur l'évolution à long terme :
 - ❖ Les fondamentaux sont bons (fortune, réserve de politique conjoncturelle) et capacité de résilience de l'économie des Montagnes neuchâtelaises déjà démontrée ;
 - ❖ Concept de Mobilité 2030 = amélioration de l'attractivité ;
 - ❖ Développement du site Hôtel-de-Ville 7 avec l'implantation de la Haute École Arc (HE-Arc) et le futur pôle Métiers du Temps / Time Arts (MTTA) ;
 - ❖ Développement des zones résidentielles et industrielles.
- Le Conseil communal est conscient de ses responsabilités : il restera attentif à l'évolution de la situation financière en réagissant pour assurer le bon développement de la Ville du Locle.

**Nous vous remercions de votre
attention.**

Place aux questions !

